

REVUE DE PRESSE | Février 2017

La méconnaissance de la biodiversité bloque le développement des emplois dans ce domaine

Publié le 31/01/2017

Par *Emploi Environnement*

<http://www.emploi-environnement.com/news/pierre-cellier-fabrique-ecologique-nouveaux-metiers-biodiversite-54.html>

Malgré un contexte favorable à leur développement, les métiers de la biodiversité stagnent en France. La Fabrique Ecologique s'est penchée sur un des principaux points de blocage : la méconnaissance générale de la biodiversité. Détails avec Pierre Cellier, président du groupe de travail.

Depuis les années 1970 avec la création des premiers parcs nationaux et régionaux et la loi relative à la protection de la nature, les métiers liés à la biodiversité se sont développés et ont donné naissance à une nouvelle filière. Le premier rapport du comité de domaine "biodiversité et service écologique" évaluait, en 2010, un nombre de 20.000 emplois dont la finalité est la conservation de la biodiversité (métiers cœur). Ce même rapport espérait 30.000 emplois en 2015 et 40.000 en 2020. Aujourd'hui, l'Atelier technique des espaces naturels (Aten) et l'Association professionnelle pour la formation des adultes (Afpa) dénombrent en France environ 22.000 emplois dans les métiers "cœur" et 48.000 emplois, dont leur finalité n'est pas la préservation de la biodiversité mais qui y contribuent.

Des Français trop déconnectés de la nature

Alors que nous connaissons un contexte sociétal favorable au développement des métiers de la biodiversité (formations nombreuses et compétentes, filières en structuration, développement de l'intérêt de la société pour la biodiversité, etc.), on observe une stagnation du nombre d'emplois depuis les années 2010, et une difficulté pour les jeunes diplômés de formation en écologie à accéder à un emploi stable.

Si une meilleure structuration de la filière apparaît être une des nécessités pour développer ces métiers (comme préconisé par le rapport du Conseil économique, social et environnemental sur ce sujet), l'un des principaux freins est la méconnaissance globale de la société sur la biodiversité, ainsi que la déconnexion des Français à la nature. Cette situation est un frein à la transition écologique de l'ensemble des secteurs d'activité, et donc un frein au développement de l'emploi pour les jeunes issus de formations spécialisées en écologie.

En effet, l'émergence des métiers de l'écologie en France s'est réalisée très rapidement et le différentiel de connaissance entre un ingénieur écologue et une personne n'ayant pas suivi de cursus en écologie est totalement sous-estimé. Le niveau de connaissance sur la biodiversité proposé à tous, lors de notre cursus scolaire obligatoire, ne permet pas de percevoir le niveau d'abstraction, de théorisation et de complexité des systèmes étudiés.

Les savoirs traditionnels oubliés

Par ailleurs, la transmission de savoirs traditionnels liés à la nature et ses usages a fortement diminué au cours du vingtième siècle. Les activités de cueillette de plantes ou champignons sauvages, de pêche, de culture potagère, ... sont de moins en moins transmises. Couplé à la forte urbanisation de nos populations ainsi que la quasi absence de ces activités dans les activités scolaires ou péri-scolaires, l'usage de la nature en France régresse. Le groupe de travail suppose que la transmission des usages de la nature, dès le plus jeune âge, semble un point important voire indispensable pour comprendre et prendre en compte les services écosystémiques dans le quotidien personnel et professionnel à l'âge adulte.

En effet, on peut se demander comment peuvent être perçus les services écosystémiques par une personne déconnectée de la nature, qui ne voit pas les usages qu'elle a pu en faire. Difficile par la suite d'engager une transition écologique dans ce contexte. Nous supposons que ce frein à la transition écologique de l'ensemble des secteurs d'activité est un frein au développement de l'emploi pour les jeunes issus de formations spécialisées en écologie. L'amélioration de la connaissance de la biodiversité par l'ensemble des citoyens devient donc un levier important.

Développer des lieux de découverte au plus près de la population

Sur le long terme, la création de lieux dédiés à la biodiversité sur l'ensemble du territoire permettrait à tous les citoyens de découvrir les usages de la nature, le monde vivant, les processus des écosystèmes, etc. En

parallèle, les programmes scolaires devront prévoir un temps scolaire ou périscolaire régulier, fréquent et tout au long de la scolarité dédié à la pratique de l'écologie dans ces lieux.

Pour l'animation de ces lieux et la transmission des connaissances en leur sein, il serait aisé de s'appuyer en partie ou totalement sur les réseaux d'associations d'éducation à l'environnement, qui ont déjà une forte expérience dans le domaine de la transmission de ces connaissances pour tous les publics et qui sont déjà structurés à l'échelle du territoire. Ces lieux pourraient également être des lieux de jardins partagés afin de créer une animation transgénérationnelle et faciliter la diffusion et la transmission des savoirs traditionnels. La création d'un lieu pour 10.000 habitants semble un minimum pour que ces lieux puissent jouer un rôle efficace sur notre territoire.

La formation des jeunes via le cursus scolaire est sans doute le levier le plus efficace mais reste un levier dont les résultats seront longs à percevoir. Il semble alors important de former l'ensemble de la population via des formations de masse à destination du grand public ainsi que de la formation professionnelle. Les formations en ligne ouverte à tous (Flot ou Mooc) pourraient trouver dans la biodiversité un sujet se prêtant particulièrement bien au modèle économique de ces formations. En effet, il semble intéressant, pour les nombreuses structures diffusant des connaissances sur la biodiversité, les structures privées ou publiques désirant former leurs salariés, ou encore l'Etat ou des collectivités souhaitant mettre à disposition des connaissances sur l'écologie et la biodiversité, de travailler ensemble pour créer de nouveaux contenus de cours en ligne et ouverts à tous.

Cette amélioration de la connaissance de la biodiversité, associée à un accompagnement de l'ensemble des secteurs économiques sur la prise en compte de la biodiversité devrait contribuer fortement à une transition écologique efficace et permettra de meilleurs développements et intégrations des métiers de la biodiversité dans notre société.

Avis d'expert proposé par Pierre Cellier, président du groupe de travail dédié aux métiers de la biodiversité de la Fabrique Ecologique.

La Fabrique écologique fait trois propositions pour développer les nouveaux métiers de la biodiversité

Publié le 06/02/2017

Par *AEF Développement durable*

Dépêche diffusée avec l'aimable autorisation d'AEF Développement durable

<http://www.aef.info/abonne/depeche/555162/search/>

La Fabrique écologique fait trois propositions afin "d'agir pour développer les nouveaux métiers de la biodiversité", dans une note présentée mardi 31 janvier 2017. Le think tank estime qu'il faut "mieux la comprendre et la faire connaître". Il préconise à long, moyen et court terme de "créer des lieux pour tous, où apprendre l'écologie et la biodiversité", "développer les formations numériques comme vecteurs de connaissances pour grands publics et professionnels" et "mettre en place un réseau d'experts, en soutien et conseil à l'ensemble du secteur économique sur la prise en compte de la biodiversité". Cette publication sera mise en ligne jusqu'à la fin du mois de mai 2017 sur le site de l'association afin de recueillir l'avis et les propositions des internautes. Sa version définitive sera publiée en juin 2017.

"Il y a déjà eu plusieurs rapports sur le sujet (lire l'encadré). Notre note n'est pas exhaustive mais elle avance des idées concrètes pour avancer sur le sujet", indique Géraud Guibert, président de La Fabrique écologique. "L'idée la plus intéressante est la création de lieux pour tous. Il faudrait 7 000 lieux labellisés, incontournables pour les enseignants. Cela aurait l'effet direct de créer des emplois sur la biodiversité et pourrait permettre de relancer l'écologie."

Encadré :

Plusieurs rapports sur les emplois de la biodiversité

Ces derniers mois, plusieurs rapports et avis ont été consacrés aux emplois et à la biodiversité. Notamment le rapport, présenté lors du forum "économie et biodiversité" fin novembre 2016, indiquant que les secteurs économiques "fortement dépendants à la biodiversité" représentent 10 % des emplois en France (lire sur AEF), et l'avis du Cese, présenté début septembre 2016 et consacré à la contribution des emplois de la biodiversité à la transition écologique (lire sur AEF).

"Pas de modèle économique derrière la biodiversité"

"Depuis les années 1970, de nouveaux métiers liés à la biodiversité ont émergé et se sont développés dans les années 1990, grâce notamment à la création des premiers parcs nationaux et régionaux et la loi relative à la protection de la nature. Les disciplines se sont multipliées dans les universités et le contexte sociétal est favorable. Dans le privé, se développent les études d'impacts environnementales qui requièrent des spécialistes", rapporte Pierre Cellier, écologue, président du groupe de travail de La Fabrique écologique.

"En 2010, le comité de filière sur la biodiversité prévoyait 30 000 emplois en 2015, 40 000 emplois en 2020 dans les métiers au cœur de la biodiversité. Pourtant, il en existe aujourd'hui seulement 22 000, nombre qui stagne depuis près de 6 ans, et 48 000 emplois dont la finalité n'est pas la préservation de la biodiversité, mais qui y contribuent. Nous avons voulu examiner pourquoi il existe un frein et comment y remédier. Le problème c'est qu'il n'y a pas de modèle économique derrière la biodiversité, contrairement à l'énergie et aux déchets. On parle de services écosystémiques mais c'est long à se mettre en place."

Pour La Fabrique écologique, le principal point de blocage est "la méconnaissance générale de la biodiversité et la déconnexion des Français à la nature". "Cette situation empêche la transition écologique de l'ensemble des secteurs d'activité, et donc ralentit le développement de l'emploi pour les jeunes issus de formations spécialisées en écologie."

Des écologues ayant une connaissance de l'entreprise

À partir de ce constat, le think tank fait trois propositions afin d'agir à long, moyen et court terme :

Créer des lieux pour tous, où apprendre l'écologie et la biodiversité : mettre en place des lieux dédiés sur l'ensemble du territoire et accessibles à tous les citoyens, où découvrir les usages de la nature, le monde vivant, les processus des écosystèmes, etc. L'objectif de 7 000 lieux (1 pour 1 000 habitants) dédiés est fixé dans la note avec une animation notamment par les réseaux d'associations d'éducation à l'environnement.

Développer les formations numériques comme vecteurs de connaissances pour grands publics et professionnels en s'appuyant sur des outils déjà existants : les Mooc, ou Flot (formation en ligne ouverte à tous).

Mettre en place un réseau d'experts, en soutien et conseil à l'ensemble du secteur économique sur la prise en compte de la biodiversité. Ce réseau pourrait être porté par les chambres de commerce et d'industrie territoriales, les chambres d'agriculture et les chambres des métiers et de l'artisanat.

"Il faut des lieux culturels sur l'écologie, plutôt en extérieur pour pouvoir voir, toucher, cultiver, sur des terrains mis à disposition par des communes. Il existe déjà des maisons de l'environnement mais cela reste très isolé.

Cette initiative pourrait s'appuyer sur les réseaux d'éducation à l'environnement", remarque Pierre Cellier.

"Pour aider les entreprises et les collectivités locales à faire la transition, il faut mettre en place des réseaux d'experts. Pour cela, il faut des écologues qui aient une connaissance de l'entreprise, en plus de leur compétence en biodiversité. Pour le moment, les formations universitaires axées sur l'environnement ne sont pas assez ouvertes sur l'extérieur", constate-t-il.

Métiers de la biodiversité : les débouchés ne sont pas dans la nature

Publié le 11/02/2017

Par *Consoglobe*

<http://www.consoglobe.com/metiers-de-la-biodiversite-les-debouches-ne-sont-pas-dans-la-nature-cg>

La question écologique n'a jamais été autant au centre de l'actualité que ces dernières années. Pourtant, la préservation de la biodiversité est très souvent oubliée, et contre toute attente les emplois dans ce secteur ne se sont pas développés. Explications.

La question écologique n'a jamais été aussi au centre de l'actualité que ces dernières années, de l'organisation de la COP21, à la sortie en salle de films tels que « *Demain* » ou « *Qu'est-ce qu'on attend ?* ». Autant d'événements qui ont conduit les Français à être de plus en plus sensibles aux changements de notre environnement. Pourtant, si la question du réchauffement climatique est aujourd'hui ancrée dans les esprits, celle de la préservation de la biodiversité est souvent oubliée.

Avec la majorité de la population habitant en ville - plus de 80 % en 2016 -, les Français semblent de plus en plus déconnectés de la nature. Dans sa note rédigée pour La Fabrique Ecologique, le groupe de travail présidé par Pierre Cellier identifie cette méconnaissance de la biodiversité et cette déconnexion à la nature comme l'un des principaux freins au développement de nouveaux emplois dans ce secteur.

Les métiers de la biodiversité n'ont pas le vent en poupe

Le nombre d'emplois liés à la biodiversité est en effet loin des prévisions que le rapport du Comité de filière sur la biodiversité et les services faisait en 2010.

En effet, 30.000 emplois étaient espérés en 2015, puis 40.000 en 2020 (pour les métiers coeur). Or, selon un rapport du Conseil Économique Social et Environnemental de 2016, ce nombre est aujourd'hui seulement de 22.000. On assiste à une stagnation depuis les années 2010.

De plus, les jeunes diplômés de formations d'écologues ont de plus en plus de mal à accéder à un emploi stable. Pourtant, le développement de ces métiers est essentiel, pour que la transition écologique s'inscrive dans la société et dans les entreprises.

S'il existe de nombreuses initiatives (citoyennes mais aussi en entreprises) visant à préserver l'environnement, la tendance est cependant beaucoup trop lente. Pour que les citoyens se saisissent de ces enjeux dans leur quotidien comme dans leur vie professionnelle, il est nécessaire de mieux les sensibiliser et les éduquer à l'environnement, au développement durable et à la biodiversité. La meilleure diffusion des connaissances et la reconnexion des Français à la nature permettront de donner davantage de reconnaissance aux métiers de la biodiversité, d'en développer le nombre et donc d'accélérer notre transition écologique.

La Fabrique Ecologique propose trois pistes d'action, sur le long, moyen et court terme pour une meilleure diffusion des connaissances liées à la biodiversité.

Créer des lieux pour tous, où l'on pourrait s'éduquer à l'écologie et à la biodiversité.

Ces lieux permettraient de découvrir les usages de la nature, l'organisation du monde vivant, le fonctionnement des écosystèmes. Les auteurs de la note fixent l'objectif de 7.000 lieux répartis sur l'ensemble du territoire avec une animation notamment par les réseaux d'associations d'éducation à l'environnement.

Développer les formations numériques comme outils de connaissance.

En développant ceux qui existent déjà (les MOOC notamment), l'intérêt serait de sensibiliser davantage le grand public et les professionnels par des formations faciles d'accès.

Mettre en place un réseau national d'experts, qui soutiendrait et conseillerait les acteurs économiques

Ce réseau aurait pour objectif d'attirer l'attention sur l'importance de la biodiversité dans la mise en place de projets précis, comme dans le fonctionnement global de l'entreprise. Il pourrait être porté par les Chambres de Commerce et d'Industrie Territoriale, les Chambres d'Agriculture et les Chambres des Métiers et de l'Artisanat.

Écologie : 14 mesures pour le prochain quinquennat présidentiel

Publié le 16/02/2017

Par *Environnement Magazine*

<http://www.environnement-magazine.fr/article/49051-ecologie-14-mesures-pour-le-prochain-quinquennat-presidentiel/>

La Fabrique écologique a dressé un état des lieux de la place accordée aux enjeux écologiques dans le débat politique. Le think tank en a profité pour suggérer « 14 idées et mesures concrètes » aux candidats à l'élection présidentielle.

Il ne suffit pas d'en parler. Encore faut-il être précis, cohérent et témoigner d'un vrai recul sur le sujet. « Le débat écologique, quand il existe, repose trop souvent à notre avis sur des postures, des principes ou des objectifs de long terme », déplore la Fabrique écologique en avant-propos de sa synthèse publiée ce 16 février.

En clair, il ne suffit pas de fixer des objectifs de rénovation énergétique des logements. Il faut aussi préciser la manière de les atteindre. Autre exemple : les objectifs d'incorporation de produits écologiques ou de proximité dans la restauration collective n'ont de sens que si l'on définit les critères de sélection. La Fabrique écologique entend montrer l'exemple. C'est la raison pour laquelle elle suggère aux candidats « 14 idées et mesures concrètes originales, percutantes, de niveau présidentiel et structurantes », présente Géraud Guibert, président du think tank. Les voici :

1 : La fin de la pauvreté énergétique

Cette mesure cible 1,6 million de ménages dont plus de 15 % des revenus sont consacrés aux factures énergétiques. L'idée est de fixer une obligation de rénovation minimale avec l'interdiction, au terme du quinquennat, de louer ou de vendre un logement non-conforme. La mise en œuvre s'accompagnerait d'un accompagnement spécifique, via un guichet unique, et de la mobilisation des moyens financiers disponibles. Le coût est estimé entre 1 et 3 milliards d'euros par an. Détails à retrouver ici.

2 : Une marque nationale pour la rénovation énergétique

Cette mesure ne concerne pas seulement les situations de pauvreté énergétique, mais tous les ménages. L'idée est de lancer un programme national de rénovation énergétique des logements. Il serait identifié par une marque et un logo. Le but est donner de la visibilité aux professionnels, produits et outils concernés. Mais surtout d'envoyer un message positif à la population. Cette mesure s'appuierait sur la généralisation accélérée des carnets numériques de suivi et d'entretien des logements, introduits par la loi sur la transition énergétique. Et d'un signal économique : constituer des réserves financières à destination de travaux énergétiques, alimentées par les propriétaires lors de chaque transaction immobilière, et bénéficiant d'un avantage fiscal. Détails à retrouver [ici](#).

3 : Une loi de transition vers la mobilité durable

Cette loi redéfinirait le service public de transport en intégrant les enjeux de santé, d'environnement, d'urbanisme... Elle prendrait plusieurs mesures structurantes. Avec un choix clair : abandonner le programme de lignes TGV pour accorder la priorité aux trains du quotidien. Mais aussi faire de l'Agence de financement des infrastructures de transports Afitf une vraie agence de financement de la transition vers la mobilité durable, comme l'Ademe pour l'énergie. L'idée est également de créer des micro-hubs d'intermodalités et un pass intermodal national unique. Ou encore de simplifier la gouvernance des transports autour de 3 niveaux : État, Régions, métropoles. La fiscalité du secteur des transports serait revue en basculant vers une redevance sur les facteurs de pollution et d'usure de la route. Par exemple, par des taxes poids lourds régionales. Détails à retrouver [ici](#).

4 : Des contrats État-métropoles sur la voiture en ville

Il ne s'agit pas de supprimer la voiture en ville, mais d'en optimiser l'usage grâce aux leviers existants. Voiture électrique, plan vélo, autopartage, paiement à l'usage des parkings.. De nombreuses solutions sont disponibles. Pour les généraliser, l'idée est de proposer aux métropoles des contrats avec l'État assortis de financements. Détails à retrouver [ici](#).

5 : Une vraie PPE électrique

La Fabrique écologique défend la publication d'une programmation pluriannuelle de l'énergie spécifique pour le secteur électrique. Avec un principe : pour toute unité supplémentaire d'énergie renouvelable électrique, une unité en moins d'une autre source (nucléaire, charbon, gaz). Détails à retrouver [ici](#).

6 : Une pleine compétence régionale

L'idée est de confier aux Régions une compétence globale pour le développement des énergies renouvelables décentralisées. L'éolien en mer ne serait pas concerné. Les Régions joueraient ainsi un rôle

pilote pour l'adaptation des réseaux de distribution d'énergie à la montée en puissance des renouvelables. Elle pourrait expérimenter un supplément régional aux mécanismes de soutien, tarif d'achat ou complément de rémunération. Il serait financé par un supplément régional de contribution au service public de l'électricité. Détails à retrouver ici.

7 : Des négociations collectives territoriales

Le think tank propose de créer par la loi un statut général pour des « négociations collectives environnementales dans les territoires ». L'idée est de décentraliser les débats multipartites sur les questions écologiques. Chaque collectivité aurait le droit et un cadre pour mener sur son territoire des négociations sur un sujet donné avec les principaux acteurs concernés. Une place particulière serait donnée aux lanceurs d'alertes. Ces négociations déboucheraient sur un document dénommé « convention collective environnementale » récapitulant les engagements de chacun. Détails à retrouver ici.

8 : La reconquête des sols

Plutôt que de freiner l'artificialisation des sols, le but est de lancer une reconquête agro-écologique et naturelle des sols artificialisés. Par exemple, en rendant obligatoire dans les documents d'urbanisme l'identification des sols pouvant revenir à l'état naturel. Détails à retrouver ici.

9 : La transparence dans les cantines scolaires

Une décret obligerait les cantines scolaires à classer par catégorie les produits servis aux élèves : « biologique », « de qualité », « de proximité », « autres produits ». Des chartes de référence seraient définies localement après concertation, notamment pour définir ce qu'est un produit de proximité. Détails à retrouver ici.

10 : Un dossier scolaire éco-citoyen

De la maternelle à la terminale, chaque élève consignerait dans un dossier ses expériences d'éducation à l'environnement. Sur cette base, les élèves passeraient un entretien de 10 minutes lors des épreuves diplômantes, comme le brevet et le baccalauréat, pour exposer le bilan qu'il tire de cet apprentissage. Détails à retrouver ici.

11 : Un réseau d'éducation à la biodiversité

Il s'agit de montrer la biodiversité. Ne pas se contenter de discours abstraits, mais créer un réseau de lieux permettant un apprentissage concret de la biodiversité. Dans un premier temps, 10 lieux de ce type serait mis en place par département. Détails à retrouver ici.

12 : L'affichage de la durée de vie

La Fabrique écologique propose de rendre obligatoire l'affichage sur l'ensemble des produits de leur durée de vie estimée. Cela passerait par une labellisation Afnor. Et commencerait par une expérimentation sur l'électroménager. Détails à retrouver [ici](#).

13 : Un plafonnement des niches fiscales

Le comité pour la fiscalité écologique, mis en place après la Conférence environnementale de 2012, se verrait confier une mission : passer en revue les niches fiscales défavorables à l'environnement. Le but est ensuite de plafonner le montant de ces niches, et de baisser progressivement ce plafond. Détails à retrouver [ici](#).

14 : Une modulation du prix du carbone

Il s'agit de fixer une double trajectoire pour le prix du carbone. D'abord en demandant à la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) du ministère de l'Environnement de déterminer le prix des combustibles nécessaires pour permettre à la France d'atteindre ses objectifs de baisse de consommation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ensuite, d'instaurer un mécanisme pour moduler la « taxe carbone » en fonction de l'évolution des prix des énergies fossiles. Détails à retrouver [ici](#).

Le document complet peut être consulté en ligne.

Présidentielles: le must environnemental de la Fabrique écologique

Publié le 16 février 2017

Par *le Journal de l'Environnement*

<http://www.journaldelenvironnement.net/article/presidentielles-le-must-environnemental-de-la-fabrique-ecologique,79587>

Le club de réflexion transpartisan propose 14 mesures clés en main pour verdir l'action du prochain président de la République.

L'indigence environnementale des programmes n'est plus un problème. Là où les écuries présidentielles peinent à broyer du vert, les *think tanks* font fleurir les propositions clés en main.

Après un petit galop d'essai cet automne, la Fabrique écologique vient d'enrichir le débat public. Ce jeudi 16 février, la boîte à idées présidée par Géraud Guibert a livré son analyse sur la prise en compte des principales thématiques environnementales [1] dans les programmes des principaux candidats. Verdict: peut mieux faire.

Un intérêt variable

Mais comme le *think tank* est réputé transpartisan, tout cela est exprimé avec finesse: «*On est surpris de voir que l'intérêt des politiques pour l'écologie est très variable. Il y a eu une grosse mobilisation à l'occasion de la COP 21, qui s'est beaucoup calmée depuis*», note l'ancien directeur de cabinet de la ministre de l'environnement Nicole Bricq.

Autre critique: le flou des mesures programmatiques. «*Les candidats ont un intérêt marqué pour les thématiques internationales, le climat notamment. Mais ils ont beaucoup de difficultés à traduire leurs engagements en politiques concrètes.*» Nombre d'entre eux s'accordent pour rénover les logements, augmenter la part des énergies renouvelables ou accroître la part du bio dans les repas scolaires. «*Mais où sont leurs propositions qui permettraient vraiment d'avancer sur ces sujets?*», questionne l'ancien fabusien.

Pas de favori

«Les mesures sont souvent mal écrites, renchérit Martin Guespereau. On voit bien les intentions, mais pas les moyens qui permettront d'atteindre les buts visés», poursuit l'ancien directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail. Une critique qui vaut aussi pour certains articles de la loi sur la transition énergétique.

Si la Fabrique s'interdit d'endosser la moindre casaque, ses experts ne dédaignent pas décocher quelques traits aux démagogues de l'environnement: «Je voudrais que l'on m'explique comment mener une politique climatique en refusant l'Accord de Paris», s'interroge le magistrat, qui n'évoquera pas autrement Marine Le Pen.

Pas de grand soir vert

Constructifs, les 700 experts (revendiqués) de la Fabrique se sont donc mis au travail pour concocter une batterie de mesures intégrables à la plupart des plates-formes programmatiques. Pas de grand soir vert à attendre: «Il s'agit de mesures qui peuvent être appliquées et donner des résultats durant le quinquennat», précise Géraud Guibert.

Et il y en a pour tous les goûts. Les adorateurs de la transition énergétique se réjouiront de la suppression de la pauvreté énergétique en 2022, du principe 'un pour un' appliqué aux énergies électriques, de la loi organisant la mobilité durable. Pas question de supprimer (tout de suite) les dépenses fiscales nuisibles à l'environnement. Mais pourquoi ne pas les plafonner? Et quitte à se donner bonne conscience carbonique, autant confirmer et amplifier la trajectoire du prix du carbone.

Dans leur assiette, les amateurs dégusteront un programme de reconquête des sols artificialisés, un suivi obligatoire des produits bio et de qualité dans les cantines. A destination des éco-consommateurs: l'affichage obligatoire (pour les produits blancs coûtant au moins 500 €) de l'affichage de la durée de vie des appareils électro-ménagers.

Les candidats se saisiront-ils de la quinzaine de mesures de la Fabrique? Pas impossible. A l'initiative du *think tank*, Science Po Paris organise la semaine prochaine

[1] Climat, mix énergétique, gaz et pétrole de schiste, mobilité durable, principe de précaution, rénovation énergétique, fiscalité et prix du carbone, normes, démocratie environnementale, artificialisation des sols, biodiversité, agriculture et alimentation, éducation.

La Fabrique écologique adresse 14 propositions aux candidats à la présidentielle 2017

Publié le 16 février 2017

Par *AEF Développement durable*

Dépêche diffusée avec l'aimable autorisation d'AEF Développement durable

<http://www.aef.info/abonne/depeche/556160>

La Fabrique écologique a présenté, ce jeudi 16 février 2017, 14 "idées et mesures concrètes" qu'elle "suggère" aux candidats à l'élection présidentielle pour le prochain quinquennat. Ces mesures concernent la demande d'énergie, la composition du mix énergétique, la démocratie environnementale, l'économie circulaire et les questions relatives à la fiscalité. "On ne prétend pas avoir la vérité révélée", prévient le président du think tank, Géraud Guibert, qui assure que ces propositions ne forment pas "un pacte" tel que celui proposé en 2007 par Nicolas Hulot, "mais des idées et mesures concrètes soumises aux candidats". La Fabrique écologique envisage de les faire réagir à ces propositions le jeudi 23 février, lors d'une conférence organisée en partenariat avec Sciences Po.

"On peut se réjouir que l'on parle davantage d'écologie dans la campagne de la présidentielle aujourd'hui qu'en octobre dernier", note Géraud Guibert, président de la Fabrique écologique, lors d'une conférence de presse le 16 février 2017. Cependant, s'il est "utile que les candidats affichent de grandes orientations dans leurs programmes, il serait encore plus utile que ces orientations soient appuyées sur des mesures concrètes applicables pendant le quinquennat".

C'est pourquoi la Fabrique écologique travaille depuis neuf mois à la constitution de 14 "idées et mesures concrètes" qu'elle suggère désormais aux candidats, et qui valent "pour la campagne et l'après", souligne Géraud Guibert, puisque chaque proposition est accompagnée de modalités de mise en œuvre.

"Établir une vraie programmation pluriannuelle de l'énergie"

En matière d'électricité, la Fabrique écologique propose d'associer à la programmation pluriannuelle énergétique une programmation pluriannuelle électrique, qui intègre un nouveau principe : "à une unité en plus d'énergie renouvelable électrique doit correspondre, à capacité de production équivalente, une unité en moins d'autres sources d'énergie électrique, nucléaire compte tenu de sa place prédominante, charbon ou gaz".

"Il s'agit d'établir une vraie programmation pluriannuelle de l'énergie", explique la Fabrique écologique, "prévoyant les réacteurs à rénover (grand carénage) et à fermer d'ici 2023, ce qui n'a pas été le cas dans celle adoptée en 2016".

Le think tank défend par ailleurs la décentralisation et propose de "confier aux régions une compétence globale pour le développement des énergies renouvelables décentralisées, électriques et non électriques". "Elles pourront organiser cette compétence sur leurs territoires, y compris si elles le souhaitent en les confiant à des syndicats mixtes départementaux ou des intercommunalités".

La Fabrique écologique estime que "cette nouvelle compétence se traduira de trois façons :

- montée en puissance des sociétés ou établissements régionaux d'énergie ;
- rôle pilote pour l'adaptation des réseaux de transport et de distribution à la montée en puissance des énergies renouvelables, par convention avec l'opérateur national ;
- droit d'expérimenter la mise en place d'un supplément régional de tarif d'achat ou de complément de rémunération, financé par un supplément régional de contribution au service public de l'électricité".

Créer des "conventions collectives environnementales" territoriales

En matière de démocratie environnementale, la Fabrique écologique défend à nouveau la décentralisation, via la mise en place de "véritables négociations collectives environnementales dans les territoires". D'une durée ne dépassant pas "3 mois", elles devront déboucher sur la constitution d'une "convention collective environnementale", "récapitulant les mesures que les différentes parties s'engagent à prendre, y compris une consultation locale si cela est souhaité par les principaux intervenants. Ce document ne pourra pas contenir des dispositions moins protectrices pour l'environnement que les lois et les règlements en vigueur", précise la Fabrique écologique.

Aussi, des États généraux des territoires de la transition écologique se tiendront "tous les ans, afin de faire un bilan de ces nouvelles procédures".

Mobilité durable

La Fabrique écologique défend l'adoption d'une "loi de transition vers la mobilité durable", visant à adapter les infrastructures à l'innovation (via la création de micro-hubs d'intermodalité, ou d'un pass unique

intermodal national) et de "transformer l'Afitf en une 'agence de financement de la transition vers la mobilité durable', comme l'Ademe le fait pour l'énergie, et réserver 10 % de ses ressources (soit 200 millions d'euros par an) à la transition".

La Fabrique écologique estime que "le projet de loi pourra être discuté et voté dès la première année du quinquennat." Elle propose "de basculer la fiscalité du travail sur les transports (transporteurs routiers, taxis, etc.) vers une redevance sur les facteurs de pollution et d'usure de la route". Ainsi, "la possibilité sera introduite pour les régions de mettre en place une écotaxe poids lourds régionale". Par ailleurs, la Fabrique écologique estime qu'en matière d'investissement, la "priorité" doit être donnée "aux trains du quotidien et à la rénovation du réseau" et non aux LGV qu'il faut "abandonner".

Afin de "changer la place de la voiture en ville", la Fabrique évoque la création d'un contrat État-métropoles visant à favoriser l'électrique, l'autopartage et le covoiturage, la mise en place de plans vélos, la création de micro-hubs d'intermodalité. Le coût financier pour l'État d'une telle mesure est évalué à "environ 100 millions d'euros". Le think tank préconise également "la finalisation de l'alignement de la fiscalité du diesel sur l'essence" et le lancement d'une "nouvelle génération de bonus-malus", afin d'"intégrer les autres facteurs de pollution (carbone, NO₂, particules, poids)".

Accroître le prix du carbone d'ici 2022

En matière de fiscalité, la Fabrique écologique propose de "supprimer de la loi de finances, les niches fiscales défavorables à l'environnement", en procédant, dans une première étape, au plafonnement des montants concernés, "le plafond étant abaissé d'année en année en fonction de l'évolution des paramètres énergétiques et économiques pour aboutir à une suppression à l'issue du quinquennat".

Elle vise également l'accroissement supplémentaire du prix du carbone d'ici 2022, "en le modulant en fonction des prix des hydrocarbures".

Lutter contre l'artificialisation des sols

Le think tank propose "d'établir un programme cohérent et coordonné de limitation du mouvement d'artificialisation des sols et de reconquête agricole et naturelle de sols artificialisés, sur la base d'un nouveau dispositif législatif et fiscal adapté". Celui-ci se traduirait par trois dispositions :
identification obligatoire dans les documents d'urbanisme des sols pouvant revenir à l'état naturel ;

renforcement du pouvoir des commissions départementales de la consommation des espaces agricoles afin de planifier le retour à la nature ; adaptation de la fiscalité.

Durée de vie des produits

La Fabrique écologique propose, afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de rendre "concrète" l'économie circulaire, la mise en place d'un affichage de la durée de vie des produits. Elle estime cette mesure possible en modifiant l'article 70 de la loi transition énergétique - qui prévoit que des expérimentations en matière d'affichage pourront être lancées sur la base du volontariat - afin de rendre obligatoire cet affichage.

Le think tank envisage dans un premier temps la mise en place d'une expérimentation sur le secteur de l'électroménager "pour des produits dont le prix est supérieur à 500 €". Son extension à d'autres secteurs "s'effectuera à l'issue d'une table ronde réunissant la totalité des parties prenantes concernées par le sujet" et fera "l'objet d'une action européenne, afin d'aboutir à une harmonisation européenne sur ces pratiques", envisage la fondation.

Supprimer d'ici 2022 les situations de "pauvreté énergétique"

1,6

Les situations de "pauvreté énergétique" touchent actuellement 1,6 million de ménages, dont le taux d'effort énergétique (dépenses d'énergie par rapport aux revenus) est de "plus de 15 %".

Dans ce but, la Fabrique écologique préconise la mise en place d'une obligation de rénovation minimale pour les logements de catégorie F ou G, associée à l'interdiction, au terme du quinquennat de louer ou de vendre un logement non conforme. La Fabrique écologique souhaite aussi la mise en place d'un guichet unique, d'un accompagnement renforcé des ménages et d'un réseau d'artisans partenaires "bien formés" ainsi que la mobilisation de différents moyens financiers disponibles, principalement publics (programmes Habiter mieux et CEE). Le propriétaire serait également "mis à contribution, soit directement si ses revenus le permettent, soit indirectement via un prélèvement sur la plus-value encaissée lors de la transmission du bien".

La Fabrique écologique chiffre cette mesure "entre 3 000 et 10 000 euros par logement, soit un total compris entre 1 à 3 milliards d'euros par an", une "somme absorbable en majorant les crédits des programmes existant et en recourant au micro-crédit".

"Donner le goût de la rénovation" aux ménages

La Fabrique écologique évoque également un projet de loi visant à accélérer les rénovations énergétiques de logements en valorisant "un programme et une marque". Cette "marque grand public clarifiera la lisibilité des professionnels, des produits, des diagnostics ou encore des prêts". Elle "devra être portée par un large ensemble d'acteurs (entreprises, État, collectivités, associations, syndicats, etc.) et adopter un message positif, afin de donner le goût de la rénovation aux ménages", affirme la Fabrique écologique. Elle défend également "la généralisation des 'carnets de santé' des logements selon un calendrier beaucoup plus resserré" que celui prévu par la loi transition énergétique (qui les rend obligatoires pour toute construction neuve, dont le permis de construire est déposé à compter du 1er janvier 2017, et pour tous les logements faisant l'objet d'une mutation à compter du 1er janvier 2025).

La Fabrique écologique fait par ailleurs plusieurs propositions concernant l'éducation au développement durable, avec l'élaboration d'un "dossier éco-citoyen de la maternelle à la terminale", la création d'un "réseau de lieux dédiés et labellisés pour éduquer à la biodiversité" ou encore la mise en place "d'un suivi obligatoire des produits bio, de qualité et de proximité dans les cantines scolaires".

Présidentielles : la Fabrique écologique soumet 14 propositions aux candidats

Publié le 17 février 2017

Par *ActuEnvironnement*

<http://www.actu-environnement.com/ae/news/presidentielles-fabrique-ecologique-propositions-candidats-28479.php4>

La Fabrique écologique suggère 14 mesures concrètes aux candidats à la Présidentielle. Elle dresse un panorama des sujets susceptibles d'être repris dans les débats ou mis de côté, compte tenu des préoccupations des Français.

Jeudi 16 février, la Fabrique écologique a présenté 14 mesures qu'elle soumet aux candidats à la Présidentielle. Les quelque 700 experts du think tank ont élaboré ces propositions pour alimenter les plaidoyers des candidats en mesures concrètes. Ces propositions sont classées dans "un ordre assez logique" en terme d'agenda politique et d'importance environnementale, explique Géraud Guibert, président de la Fabrique. En creux, cet ordre dresse un panorama de l'appétence des hommes politiques et des Français pour les sujets environnementaux : le thème, relativement consensuel, de la rénovation énergétique des bâtiments est en tête de liste et celui, peu porteur électoralement, de la fiscalité écologique en queue de peloton.

Priorité à la pauvreté énergétique

La toute première proposition concerne la "pauvreté énergétique" qui grève le pouvoir d'achat des 1,6 million de ménages qui consacrent plus de 15% de leurs revenus aux dépenses énergétiques. Il s'agit principalement d'habitants de petits appartements dans le locatif privé en étiquette F et G et de retraités en région rurale vivant dans des maisons chauffées au fuel. Il faut rendre obligatoire la réalisation de travaux de petite et moyenne ampleur pour "rendre chauffables" ces logements, suggère la Fabrique. Le coût est de 3.000 à 10.000 euros par logement, soit 1 à 3 milliards d'euros par an qui peuvent être trouvés en augmentant les crédits existants et grâce au micro-crédit. Le think tank suggère aussi d'interdire la location ou la vente de logements classés F ou G au terme du quinquennat.

La seconde proposition est la création d'un programme national de rénovation énergétique fortement identifié par un logo et une marque grand public. Quelle est la différence entre la marque proposée et le

label Reconnu garant de l'environnement (RGE) ? "RGE n'a pas été pensé pour le consommateur, mais pour l'accès au crédit d'impôts", explique Géraud Guibert, précisant que la marque vise la promotion des professionnels, des produits, des diagnostics et des prêts.

Impopulaire fiscalité verte

A l'opposé, la fiscalité écologique fait figure de repoussoir. Géraud Guibert est "conscient de la difficulté d'aborder la fiscalité écologique dans le cadre de la campagne". La Fabrique soumet donc deux "propositions de gouvernement, plutôt que des propositions de campagne présidentielle". La première est un grand classique : supprimer les niches fiscales défavorables à l'environnement. Comment s'y prendre ? En établissant un plafond global pour l'ensemble de ces niches et en l'abaissant chaque année en fonction de l'évolution des paramètres énergétiques et économiques. L'objectif est leur suppression totale sous cinq ans. En contrepartie, des allègements de charges seraient mis en place.

La seconde proposition, classée bonne dernière, concerne la contribution carbone. Il s'agit de "programmer dès le début du quinquennat" la hausse à l'horizon 2022 de la taxe carbone assise sur les énergies carbonées. Le but est de "donner aux Français une visibilité de moyen terme sur le prix du pétrole" et lisser la hausse prévisible du prix des carburants et autres combustibles fossiles. Pour lisser la trajectoire du prix des hydrocarbures, la Fabrique suggère de charger les services du ministère de l'Environnement d'une étude qui déterminerait l'évolution de leur prix nécessaire pour atteindre les objectifs français de baisse de consommation et de réduction des émissions de CO₂. En parallèle, le Comité pour l'économie verte proposera un mécanisme fiscal pour réévaluer mensuellement la contribution carbone, à la hausse ou à la baisse, en fonction de l'évolution du coût du pétrole.

Planifier l'arrêt de certains réacteurs nucléaires

En matière de transport (proposition 3 et 4), la Fabrique suggère de changer la place de la voiture en ville en proposant aux métropoles un contrat avec l'État pour une approche globale de la question. Celui-ci intégrerait notamment les impératifs de santé (pollution de l'air et nuisances sonores), le paiement des parkings et de la voirie (péage urbain modulé), le développement des transports de masse, plan vélo et la régulation des deux roues motorisés. L'autre proposition est l'adoption d'une loi de transition vers la mobilité durable. Celle-ci pourrait, entre autres, transformer l'Afitf en une "Ademe des transports" et fixer un schéma de gouvernance à trois niveaux (État-régions-métropoles). Dans ce schéma, des autorités organisatrices réuniraient toutes les compétences de transport.

Le mix énergétique arrive lui aussi assez haut dans la hiérarchie (proposition 5 et 6). La Fabrique souhaite une "vraie" programmation pluri-annuelle de l'énergie (PPE) qui ne passe pas sous silence la fermeture d'une partie des réacteurs nucléaires d'ici 2023 et la rénovation des autres. Pour cela, elle propose de réviser le décret PPE, voire la loi de transition énergétique, en ajoutant la règle des "un pour un" : prévoir qu'une unité de production nucléaire, au charbon ou au gaz soit fermée pour chaque nouvelle unité de production renouvelable. La correspondance tiendrait compte du facteur de charge. Au regard des objectifs renouvelables de la PPE, le think tank évalue à six le nombre de réacteurs à fermer d'ici 2023.

Présidentielle : 14 propositions de la Fabrique Écologique pour peser sur le débat

Publié le 20 Février 2017

Par *WeDemain.fr*

https://www.wedemain.fr/Presidentielle-14-propositions-de-la-Fabrique-Ecologique-pour-peser-sur-le-debat_a2535.html

Le débat écologique ne doit pas être une accumulation d'idées vagues mais s'ancrer dans la réalité des citoyens français. C'est l'avis de la Fabrique écologique, un think tank qui souhaite proposer des mesures concrètes aux candidats à l'élection.

Pour être pertinent, le *"débat écologique actuel doit s'articuler autour des priorités des citoyens et concerner leur vie quotidienne"*.

C'est ce que défend la Fabrique écologique, un think tank transpartisan créé en 2013 et réunissant des chercheurs, des professeurs, des journalistes ou encore des syndicalistes.

Parce que la fondation entend faire peser l'écologie dans les programmes des candidats à l'élection présidentielle, celle-ci a décidé de soumettre à ces derniers quatorze mesures concrètes à l'occasion d'une table ronde organisée à Sciences Po Paris le 23 février prochain.

Logements: rendre attrayante la rénovation énergétique

Selon la Fabrique écologique, agir pour l'environnement contribue positivement à l'activité économique, au pouvoir d'achat ou encore à l'emploi. A ce titre, le think tank cite en exemple sa première proposition qui vise à éliminer la pauvreté énergétique d'ici 2022.

Cette dernière concerne 1,6 millions de foyers en France, qui consacrent plus de 15% de leurs revenus à leurs factures d'énergie. La Fabrique veut donner la priorité à la réalisation de travaux de petite et moyenne ampleur pour les personnes habitants dans de véritables *"passoires énergétiques"*. D'une manière générale, l'effort en terme de rénovation énergétique des logements doit être massif.

En effet, l'habitat représente 15% des émissions totales de gaz à effet de serre de l'Hexagone. Mais les

français hésitent à effectuer les travaux nécessaires *"en raison d'un manque de confiance vis-à-vis des professionnels du secteur"*, explique la Fabrique.

Celle-ci souhaite donc lancer au niveau national un programme de rénovation énergétique fortement identifié par une marque, qui doit clarifier la lisibilité des professionnels.

Transports: dépasser le modèle de la voiture individuelle

Pour la Fabrique écologique, la *"politique s'est montrée trop fataliste face aux pollutions qu'engendrent les transports"*.

Ainsi, la première génération de politique de réduction de la voiture en ville aurait fait augmenter les embouteillages au point de perdre le bénéfice attendu sur la santé. Encore aujourd'hui, la voiture stationne 95% de son temps et son taux de remplissage s'établit désormais à 1,05.

Un gaspillage considérable sachant que *"les technologies sont prêtes aujourd'hui pour l'autopartage, le covoiturage ou encore la voiture autonome partagée"*, avance le think tank.

Démocratie: vers plus de dialogue au niveau des collectivités locales

Côté politique territoriale, la fondation prône une logique de décentralisation. *"Nous voulons aller à l'encontre de ce discours de centralisation développé par les candidats"*, affirme-t-elle.

En matière d'énergies renouvelables, il faudrait donc confier aux régions une compétence globale pour leurs développements avec une marge de manœuvre réelle.

Pour encourager la décentralisation, une autre mesure vise à articuler démocratie sociale et environnementale. Chaque collectivité qui le souhaite doit avoir le droit d'organiser un dialogue collectif environnemental sur son territoire.

"Cela devrait permettre de développer rapidement des actions concrètes, telles que la protection de la biodiversité dans les zones humides", avancent les membres du think tank.

Education: sensibiliser l'ensemble de la population à l'écologie

Une biodiversité qui n'est actuellement pas la préoccupation des français, estime la Fabrique écologique. Le think tank voudrait mettre en place un réseau de lieux dédiés à la sensibilisation à la biodiversité ainsi qu'un *"dossier éco-citoyen de la transition écologique"* pour chaque élève, de la maternelle à la terminale.

Les élèves devront y consigner leurs expériences d'éducation à l'environnement et passer un entretien sur l'éducation environnementale lors d'épreuves comme le brevet ou le baccalauréat.

L'éducation doit aussi se faire dans l'assiette. La Fabrique écologique veut privilégier les produits biologiques, de qualité et de proximité dans les cantines scolaires et pour cela, il est indispensable de bien définir ce que recouvrent ces appellations.

Le but de la Fabrique écologie: se faire piquer ses idées

Au programme également : la limitation du mouvement d'artificialisation des sols ; la création d'un label indiquant la durée de vie estimée des produits ; l'augmentation des énergies renouvelables dans le mix énergétique ; la suppression des niches fiscales défavorables à l'environnement et enfin une augmentation de la taxe carbone pour la rendre plus efficace.

De nombreuses idées que la Fabrique serait, selon ses dires, *"heureuse de se faire piquer"*.